MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION

SURETÉ GÉNÉRALE

Commissariat spécial

DE POLICE

PONT-A-MOUSSON

Meurthe-&-Moselle

50

Nº 434.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Pont-à-Mousson, le 27 Septembre 1921.

Le Commissaire spécial de Police,

ie Monsieur LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE (Cabinet).

J'ai l'honneur de vous rendre compte, en exécution de vos instructions en date du 6 Septembre, que la commune d'Atton, située au pied de la colline de Mousson, position stratégique importante, et qui comptait 388 habitants avant la guerre, a été bombardée 25 fois. Elle a été occupée par l'ennemi du 6 au 11 Septembre 1914: 7 personnes civiles ont été blossées aux cours des bombardements et le village a été placé sous le feu de l'artillerie, du commencement de la guerre à l'armistice.

6 maisons ont été détruites et 37 ont été atteintes par les projectiles, sur 115 immeubles.

La commune a été évacuée partiellement en Janvier
1916 et temporairement en Septembre 1918, lors de l'offensive
américaine de Saint-Mihiel.

Cette localité n'avait pas été comprise dans la lis te des communes proposées pour être décorées, parce cure le

DĖPA TON, le f Septembre 1921. TENRTHE &-MOSENCE Arrivée S CABINE NANCY Le Maire de la Commune CANTON à Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle Monsieur Le Préfet, ai l'honneur de vous rappeler tres respectueusement l'entrelier que vous avez bien voule m'accordes dimanche dernier, à ste Genevieve, et de vous donner ci-après par écrit, Selon votre désir quelques renseignements tendant à faire obtenir La trois de Guerre à la commune d'Atton. O preminité de la forêt de Facq, c'est à dire de la ligne de few, cette commune 12) Subi de nombreux bombardements, directs su indirects, qui and blesse Sept personnes civiles, détruit huit immembles et occasionne environ lo / de dommages aux autres batiments. Ovacues foresque totalement en janvier 1918, the habitants restants durent abandonner Le village, pour une dijoure de jours, vers fin octobre 1918.

Tendant toute he dure de la guern tous tra champetres on outres, out sta tisteragues a O C'est vous dire, Monsieur le Fréset, ge la froquelation ix assez Souffert et que, comme des communes voisines, elle Semble avoir le merité de Pays Teuillez agreer, Monsieur le Tréfet, l'assura De mon respectueux dévouement. L'Aprère d'atton, A Soujal